

# Informations

- Noël des enfants**



Le **Père-Noël** a demandé cette année à certains de ses lutins de distribuer les cadeaux aux enfants de la Commune de Senantes.

Les lutins vous attendent :

**SAMEDI 12 DECEMBRE**

**entre 14 h 00 et 17 h 00**

dans la salle des fêtes

*Merci de respecter le sens de circulation  
ainsi que la distanciation physique .  
Port du masque obligatoire pour les plus de 6 ans.*



- Fermeture de la bibliothèque pendant les fêtes.**



La bibliothèque de Senantes sera fermée pendant les vacances :

Le mardi 22 décembre et le mardi 29 décembre

**Réouverture** : mardi 5 janvier 2021 ( de 15 h 30 à 18 h 30)

- Fermeture des permanences de la mairie pendant les fêtes.**

Il n'y aura pas de permanence le mardi 29 décembre

**Réouverture** : mardi 5 janvier 2021 ( de 17 h 30 à 19 h 30)

**EN CAS D'URGENCE**, s'adresser à Monsieur le Maire ou aux adjoints :

Maire	<b>M. Gavelle</b>	<i>Senantes</i>	06.35.25.50.70	03.44.82.62.08
Adjoint	<b>M. Dewachter</b>	<i>Senantes</i>	06.34.90.38.55	
Adjointe	<b>Mme Devillers</b>	<i>Corbeauval</i>	06.32.51.48.19	
Adjoint	<b>M. Laporte</b>	<i>Goulancourt</i>	06.22.49.91.74	03.44.82.75.28
Adjoint	<b>M. Drocourt</b>	<i>Bois Aubert</i>	06.86.05.60.24	



# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 décembre 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le Vendredi 4 décembre 2020, à 20 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Christian Gavelle.

## Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Christophe **Dewachter**, Mme Valérie **Devillers**, M. Jacques **Laporte**, M. Pascal **Drocourt**, M. Mikaël **Bénard**, M. Gaëtan **Deffontaines**, M. Christophe **Bénard**, Mme Cindy **Bourgois**, Mme Corinne **Oyer**, M. Arnaud **Gueudet**, Mme Céline **Lemaire**, M. Sébastien **Rose**, Mme Florence **Dekkers**.

## Était absent :

M. Willy Frérot

Secrétaire de séance : M. Pascal **Drocourt**

### **1) Délibération pour la désignation des délégués du Conseil Municipal pour l'Association de chasse aux biens communaux.**

Suite au renouvellement de l'équipe municipale, l'association « chasse aux biens communaux », dans le respect de ses statuts, demande au Conseil Municipal de procéder à la désignation en son sein de 2 membres du Conseil. Le CM délibère et choisit Madame Valérie Devillers et Monsieur Christophe Dewachter.

### **2) Travaux effectués sur l'entrée de la cave de la rue de l'école.**

L'entrée de la cave devenait menaçante, le mur « s'ouvrait » de plus en plus. La Commission des travaux s'est réunie le Samedi 21 novembre et a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à faire établir un devis par l'EIRL Drobecq Mickaël. Les travaux de démontage et de repose du tableau après étayage ont été suivis par un travail de déjointement et rejointement du mur supérieur sur une surface de 10 m<sup>2</sup>. Le montant TTC s'élève à 1998 €. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision de la commission des travaux.

### **3) Travaux de voirie à Grocourt**

Une demande de subvention pour des travaux de voirie à Grocourt avait été déposée en janvier 2020. Une réponse favorable du Département nous a été communiquée le 9 novembre dernier pour un financement à hauteur de 40 % ; ce qui représente la somme de 20 470 € HT sur un total de 51 186 €. A ce jour, aucune réponse de subvention de l'État ne nous est parvenue.

Ces travaux pourront se réaliser après l'intervention de Véolia qui prévoit, début 2021, des transformations sur le réseau d'eau.

Le Conseil Municipal se prononce sur l'accord du lancement du marché pour ces travaux.

#### 4) Devis de remplacement de résistance sur le fourneau de la cantine

Une des résistances du fourneau de la cantine est défectueuse. Le montant du devis pour son remplacement, par la société GASTOFROID, s'élève à 265,87€ T.T.C.

Cette pièce fait partie d'un ensemble de trois résistances; de ce fait le réparateur préconise le changement des 3 résistances pour un montant total de 674,02€ T.T.C.

Le Conseil Municipal fait le choix, pour l'instant, de ne changer qu'une seule résistance.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

### ◆ Information: réunion de la commission scolaire du 25 novembre 2020.

La Commission scolaire s'est réunie avec la responsable du Centre Social de Songeons: Madame Bedja Benamara. Cette réunion avait pour objectif de faire le point sur la gestion du périscolaire après ces trois dernières années de partenariat entre le Centre Social de Songeons et la Commune de Senantes. La rencontre devait aussi définir les orientations des années futures.

Le premier bilan est plutôt positif étant donné que la garderie offre un véritable service pour une grande majorité de parents. Il est demandé à la Municipalité de mettre à disposition une deuxième personne pour la surveillance le matin et le soir jusqu'à 18 h 00. Cette demande, évidemment, va entraîner une réorganisation interne ainsi qu'un réaménagement des horaires du personnel communal.

Il est également envisager de faire contribuer financièrement les différentes communes du regroupement. Effectivement, jusqu'à ce jour, seule la Commune de Senantes supportait financièrement ce service de garderie. Il sera demandé aux 3 autres Communes du regroupement d'inscrire dans leur budget 2021 une participation financière au prorata du nombre de leurs participants.

### ◆ information sur le verger communal : projet de plantation de pommiers par l'Association : **« I z'on creuqué eun' pomme »**

Notre verger communal est un verger conservatoire, c'est-à-dire qu'il permet de conserver la diversité biologique et génétique de variété anciennes de pommes. L'Association nommée ci-dessus a procédé à un état des lieux du verger ainsi qu'à une taille des pommiers. Elle propose la plantation d'une rangée supplémentaire de pommiers et le remplacement de 3 arbres morts tout en respectant la diversité des variétés présentes dans le verger. Seuls les 3 pommiers de remplacement seront à la charge de la Commune. L'adhésion à l'Association représente une cotisation annuelle de 20 € ce qui permettra de pouvoir continuer à bénéficier de l'entretien et des conseils.

### ◆ Information CNRACL :

La **C**aisse **N**ationale de **R**etraite des **A**gents des **C**ollectivités **L**ocales (CNRACL) procèdera au renouvellement de son Conseil d'administration du 1er au 15 mars 2021.

Il est demandé à la municipalité d'afficher la liste électorale qui prend en compte tous les retraités de la CNRACL résidant dans la commune et tous ceux admis à la retraite au 1er septembre 2020. Il est demandé à toute personne concernée de venir vérifier cette liste et de faire part de toute anomalie au service concerné en suivant la procédure indiquée dans le document. (affichage dans le cadre de la mairie)

### ◆ Information sur les travaux de l'église St Martin :

Les travaux de réfection sont terminés depuis quelques mois.

Le montant des travaux était de **114 348,84 €** T.T.C soit 95 290.70 € HT. Les différentes subventions accordées se sont élevées à **75 068,78 €** (les subventions sont toujours calculées sur le montant Hors Taxe).

**Les deux souscriptions mises en place dans le cadre de la Fondation du Patrimoine ont permis de lever 17 662,74 € de fonds** ( 12 662,76 € de souscription publique et 5 000 € de subvention accordée par la Fondation du Patrimoine ).

La commune récupérera dans les deux ans 17 152,33 € de T.V.A. ( sous réserve de modification de la Loi de finance).

Ainsi il reste à la charge de la Commune : **4 464,99 €** .

**La Commune remercie à nouveau les généreux donateurs.**

◆ M. Christophe Dewachter informe le Conseil Municipal que les cantonniers sont en train de transporter des cailloux pour reboucher les trous des chemins communaux.

Etant donné le besoin permanent de remblais, il souhaiterait donner la possibilité aux Senantais de donner leurs gravats (pas de placoplâtre, pas de clou, pas de ferraille...) Évidemment ce dépôt se ferait sur rendez-vous le samedi matin avec contrôle lors du déchargement. Les modalités seront communiquées ultérieurement à la population après l'approfondissement du projet.

M. Christophe Dewachter signale qu'à ce jour les affiches de la Comédia des Eclondes de mars dernier n'ont toujours pas été retirées sur notre commune; il en appelle à la responsabilité de son Président...

M. Christophe Dewachter, en tant que Président du Comité des Fêtes, signale qu'il n'y aura pas cette année de distribution de galettes auprès des Aînés, en raison du contexte sanitaire.

◆ M. Jacques Laporte propose de louer sur 1 ou 2 week-end une mini pelle afin de pouvoir curer proprement les fossés de la Commune. Il se chargerait lui-même de la conduite de l'engin et pourrait être aidé par quelques « bonnes volontés » pour le déblaiement et le transport de la terre.

◆ M. Arnaud Gueudet s'étonne que des maisons, dans notre village, semblent complètement à l'abandon, avec des propriétaires qui ne viennent que rarement ou plus du tout. Il aimerait que la Municipalité puisse établir un échange avec ces propriétaires afin de mieux connaître leurs intentions sur leurs biens.

◆ M. Mikaël Bénard signale que des jeunes de la commune font du moto cross sur des terres agricoles en détériorant ces terrains privés. Il souhaiterait que les parents responsables de ces jeunes leur rappellent certaines interdictions...

◆ M. Gaëtan Deffontaines informe que le numéro 22 de l'échos Senantais est dans sa phase de finalisation. Une réunion, le vendredi 11 mars, avec les membres de la commission permettra une relecture avant l'impression afin de prévoir une distribution le mercredi 16 décembre.

La séance est levée à 22 h 30.

*Ce compte rendu est le dernier qui est distribué à l'ensemble de la Population. Comme prévu, à partir de janvier, seules les personnes l'ayant demandé recevront les comptes rendus dans leur boîte aux lettres. Vous pourrez toujours consulter les comptes-rendus sur le site de la commune :*

***<http://communesenantes.e-monsite.com/>***